

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 17 FEV. 2015	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le	N° d'enregistrement F04215P0009
--	--	---

1. Intitulé du projet

Barreau Ouest d'Altkirch

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6. d)	Création d'une route bi-directionnelle d'environ 1,2 km en section courante et 500 m environ de rétablissement
6. e)	Création d'un giratoire sur la RD432 Création d'un giratoire pour la desserte du quartier Plessier
7. a)	Création d'un ouvrage de franchissement de l'III
7. b)	Création d'un ouvrage de franchissement de la voie ferrée

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 3.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

L'opération porte sur la création d'une nouvelle liaison routière du réseau structurant complémentaire du Département, assurant une jonction entre la RD 419 au sud de la déviation d'ASPACH à la RD 432 à l'Ouest d'ALTKIRCH. Elle présentera les caractéristiques suivantes :

- route à 2x1 voie de largeur 3 à 3,50m sur une longueur d'environ 1,2 km en section courante et 500 m pour les rétablissements ;
- raccordement sur giratoire existant d'extrémité Sud de la déviation d'ASPACH, à l'intersection de la RD 419 et de la RD 16 ;
- raccordement sur la RD 432 par un carrefour giratoire dont on privilégiera une implantation au droit de l'accès au lotissement de l'IIIberg ;
- ouvrage de franchissement de la voie ferrée ;
- ouvrage(s) de franchissement de l'III et sa zone inondable sur la base d'une solution en remblai, accompagné d'un ouvrage classique sur l'III, d'ouvrages de décharges et de mesures de compensation des prélèvements de volume. Cette solution qui induit un stockage amont s'intègre aussi dans une réflexion plus globale de gestion du risque d'inondation sur Altkirch ;
- desserte directe du quartier Plessier à ALTKIRCH depuis un carrefour giratoire.

4.2 Objectifs du projet

Cette opération doit permettre :

- d'améliorer l'accessibilité du SUNDGAU depuis le Nord du Département, aussi bien à partir de l'agglomération mulhousienne, que de l'autoroute A 36 et de la RN 83 ;
- de délester les traversées de plusieurs communes du trafic de transit.

Elle s'inscrit dans le Schéma Directeur Routier du SUNDGAU qui présente les principaux aménagements routiers du SUNDGAU à venir. Il s'organise, d'une part, sur l'aménagement sur place de l'axe Est-Ouest et, d'autre part, sur la création d'un nouvel axe Nord-Sud.

L'axe Est-Ouest s'appuiera sur la R.D. 419 avec quelques déviations ponctuelles.

L'axe Nord-Sud utilisera, pour sa plus grande part, un tracé neuf. Venant du Sud, ce tracé passera à l'Ouest d'ALTKIRCH puis permettra, via une bifurcation, soit de rejoindre MULHOUSE, soit de rejoindre l'échangeur de BURNAUPT-LE-BAS, menant à la R.D. 83 et l'A 36.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet nécessite des travaux de type :

- terrassement,
- génie civil / ouvrages d'art,
- assainissement,
- chaussée,
- réseau,
- équipement de sécurité / signalisation horizontale et verticale
- espaces verts

Ils se dérouleront sur une période de 2 à 3 ans.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Trafic prévu sur la voie : 7 000 véhicules / jour

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau
- Dossier de diagnostic archéologique selon avis de la DRAC

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Examen au cas par cas préalable à une étude d'impact

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Création d'une route bi-directionnelle à 2 voies	Section courante : 1,2 km Rétablissement : 500 m
Création de deux giratoires	Rayon : 20 à 30 m
Création d'un ouvrage de franchissement supérieur	Longueur : 20 à 50 m
Création d'un ouvrage de franchissement supérieur ou inférieur	Longueur : Environ 30 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹ Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. 07 ° 21 ' 84 " 62 Lat. 47 ° 62 ' 86 " 01

Point d'arrivée : Long. 07 ° 22 ' 34 " 94 Lat. 47 ° 61 ' 90 " 59

Communes traversées :

CARSPACH, ALTKIRCH

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le programme comprend la liaison Altkirch-Mulhouse-Burnhaupt le Bas

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Zones Susceptibles d'être urbanisé de type NA

Zones agricoles de type NC

Zones naturel de type ND

A proximité :

- Zone d'habitat de faible densité de type UD

- Zones d'activités industrielles, artisanales et commerciales de type UE

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

POS de la communauté de communes d'Altkirch approuvé le 20 décembre 2010

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone humide remarquable (1995) d'intérêt régional lit mineur de l'III
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A ce stade des études de tracés il n'est pas possible de connaître les équilibres déblais/Remblais. Il est prévisible que certains matériaux soient à évacuer dans les zones de déblais et que de l'apport de matériaux soit nécessaire dans les zones de remblais.
	est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A ce jour seul un état initial a été réalisé qui ne présage pas des impacts du projets sur la faune, la flore, les habitats et les continuités écologiques. Le projet coupe le corridor écologique de l'III identifié dans les trames verte et bleue du Schéma Régionale de Cohérence Ecologique d'Alsace.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les incidences sur la zone humide remarquable du lit mineur de l'III ne sont pas connus à ce jour.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone humide remarquable (1995) d'intérêt régional lit mineur de l'III
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après le Dossier Départemental des Risques Majeurs : - Altkirch : Risque sismique zone 4 (sismicité modérée), Risque inondation (dont PPRI de l'III), Risque mouvement de terrain, Risque industriel (SEVESO II Holcim, Plan Particulier d'Intervention), Transports matières dangereuses (voie ferrée et routes); - Carspach : Risque sismique zone 4 (sismicité modérée), Risque inondation (dont PPRI de l'III), Risque mouvement de terrain, Transports matières dangereuses (voie ferrée et routes)
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site d'intérêt communautaire Natura 2000 : VALLE DE LA LARGUE - 4km Sites d'intérêt communautaire - Natura 2000 (DIREN 2007) : SUNDGAU, REGION DES ETANGS - HEIMERSDORF - 5 km
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>La politique d'éclairage du conseil général consiste à ne pas éclairer les routes départementales sauf sur des zones spécifiques et pour des raisons particulières, soit à la demande des collectivités locales quand elles sont concernées.</p> <p>Les carrefours giratoires pourraient être éclairés, si besoin, mais ce là n'est pas prévu à ce jour.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p>Circulation automobile</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p>Collecte des eaux de la plate-forme routière</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p>Création d'effluents issus de la collecte des eaux de la plate-forme routière</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p>La DRAC sera saisie afin de prescrire ou non un diagnostic archéologique</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p>Suppression d'espaces agricoles, modification du parcellaire agricole.</p>

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	PPRI de l'III
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Infrastructure routière nouvelle
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet s'inscrit dans le cadre d'une opération d'ensemble avec la liaison Altkirch-Mulhouse- Burnhaupt le Bas qui consiste en la création d'une voie nouvelle en dehors des agglomérations, pour relier Altkirch et le Sundgau à l'agglomération mulhousienne d'une part, et à l'autoroute A36 d'autre part.

Long de 17 km à travers le territoire de 10 communes, il se raccorde au sud à l'extrémité de la déviation d'Aspach, au nord-est à la Rocade Ouest de Mulhouse, et au nord-ouest à l'échangeur A36 sur la commune de Burnhaupt-le-Bas.

Le projet répond aux objectifs suivants :

- améliorer l'accessibilité du Sundgau et en premier lieu de la région d'Altkirch, à l'agglomération mulhousienne et à l'autoroute A36, en créant une voie nouvelle hors agglomérations, apte à assurer les trafics dans de meilleures conditions de rapidité, de confort et de sécurité ;
- diminuer le trafic de transit et les nuisances subies par les riverains à l'intérieur des agglomérations actuellement traversées par les flux routiers principaux, d'une part sur l'axe Altkirch-Mulhouse, par la rive droite de l'Ill (RD432) et par la rive gauche vers la Rocade Ouest de Mulhouse, d'autre part sur l'axe RD466 vers l'échangeur autoroutier de Burnhaupt ;
- améliorer la sécurité du réseau routier en dissociant le trafic de transit (et notamment les flux domicile-travail très denses aux heures de pointe) de la desserte interne des villages et bourgs présents sur l'itinéraire, et en assurant des échanges plus sécuritaires par l'aménagement de nouveaux carrefours.

L'étude d'impact de la liaison fait état de l'évaluation des impacts du programme d'ensemble et ne met pas en exergue d'impacts cumulés des deux opérations, celle-ci étant géographiquement distincte, et les chiffres de trafic considérés se basant sur la réalisation de l'ensemble du programme.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte-tenu de la taille du programme d'ensemble comprenant la liaison Altkirch - Mulhouse - Burnhaupt-le-Bas, ainsi que la sensibilité des milieux traversés notamment la vallée de l'Ill, il semble nécessaire que le projet fasse l'objet d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>Synthèse des inventaires faune flore sur le fuseau du barreau Ouest d'Altkirch mené en parallèle de ceux pour la Liaison ALTKIRCH - MULHOUSE - BURNHAUPT-LE-BAS.</p> <p>Extrait de l'étude d'impact du projet de Liaison ALTKIRCH - MULHOUSE - BURNHAUPT-LE-BAS concernant l'appréciation des impacts du programme d'ensemble.</p>

9. Engagement et signature

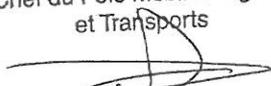
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Colmar

le, **15 JAN, 2015**

Signature

Le Chef du Pôle Mobilité Ingénierie
et Transports


Philippe PAGANON



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ DISTINCT
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>		
Numéro	<input type="text"/>	Extension	<input type="text"/>
	Nom de la voie <input type="text"/>		
	<input type="text"/>		
Code Postal	<input type="text"/>	Localité	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Tél.	<input type="text"/>	Fax	<input type="text"/>
Courriel	<input type="text"/>		

Personne morale

Nom	<input type="text" value="Conseil Général du Haut-Rhin"/>	Prénom	<input type="text"/>
Adresse du siège social	<input type="text"/>		
Numéro	<input type="text"/>	Extension	<input type="text"/>
	Nom de la voie <input type="text" value="Avenue d'Alsace"/>		
	<input type="text" value="Hotel du Département - BP20351"/>		
Code postal	<input type="text" value="68006"/>	Localité	<input type="text" value="COLMAR Cedex"/>
		Pays	<input type="text"/>
Tél.	<input type="text"/>	Fax	<input type="text"/>
Courriel	<input type="text"/>		

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom	<input type="text" value="Massol"/>	Prénom	<input type="text" value="Florian"/>
Qualité	<input type="text" value="Chargé de Grands Projets Routiers"/>		
Tél.	<input type="text" value="03 89 30 69 36"/>	Fax	<input type="text" value="03 89 21 98 43"/>
Courriel	<input type="text" value="massol @ cg68.fr"/>		

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

